



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011 — N° 70

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 47.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes.

\_\_\_\_\_

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant les 50 ans de carrière de Mme Clémence Desrochers.

\_\_\_\_\_

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant Pommes en fête.

\_\_\_\_\_

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant Unité sans violence.

\_\_\_\_\_

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant Les Jours vers Noël à l'Espace Félix-Leclerc.

\_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> décembre 2011**

---

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant M. Raymond Madore, récipiendaire d'une médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration afin de féliciter Mmes Kathleen Tremblay et Josée Gauthier pour leur participation à la onzième édition du Trophée Rose des Sables.

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter la docteure Johanne Blais, Médecin de famille de l'année au Québec.

\_\_\_\_\_

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 13.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. St-Arnaud (Chambly) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 590 Loi visant à exclure l'obligation d'être représenté par avocat devant la Commission d'accès à l'information

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 590.

### Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 25 et 26 octobre ainsi que les 10, 24, et 30 novembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 876-20111201)

\_\_\_\_\_

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), à titre de président, dépose :

Les rapports de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 23 et 24 août 2011, a procédé à l'audition des Agences de la santé et des services sociaux suivantes dans le cadre de l'étude de leurs rapports annuels de gestion 2005-2006 à 2009-2010, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* :

Lanaudière

(Dépôt n° 877-20111201)

Laval

(Dépôt n° 878-20111201)

Montréal

(Dépôt n° 879-20111201)

Les rapports de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 25 et 26 août 2011, a procédé à l'audition des Agences de la santé et des services sociaux suivantes dans le cadre de l'étude de leurs rapports annuels de gestion 2006-2007 à 2009-2010, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* :

Laurentides

(Dépôt n° 880-20111201)

1<sup>er</sup> décembre 2011

---

Montréal

(Dépôt n° 881-20111201)

### Dépôts de pétitions

M. Marcoux (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 894 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réparation de deux viaducs situés sur le territoire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

(Dépôt n° 882-20111201)

\_\_\_\_\_

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 341 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les soins dispensés aux aînés.

(Dépôt n° 883-20111201)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 581 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les soins dispensés aux aînés.

(Dépôt n° 884-20111201)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**1<sup>er</sup> décembre 2011**

---

À la demande de M. le président, M. Girard (Gouin) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme James, ministre de la Famille, dépose deux documents :

Copie d'une lettre, en date du 26 novembre 2007, adressée à Mme Michelle Courchesne, ministre de la Famille, transmise par Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau, concernant le CPE Les Petits Cheminots;  
(Dépôt n° 885-20111201)

Copie d'une lettre, en date du 15 avril 2008, adressée à Mme Michelle Courchesne, ministre de la Famille, transmise par M. François Legault, député de Rousseau, concernant le CPE Tirelou.  
(Dépôt n° 886-20111201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

Deux documents regroupant des extraits d'articles concernant l'évasion fiscale et les prix de transfert.  
(Dépôt n° 887-20111201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont) dépose :

Un document intitulé « Canada-EU CETA Draft Consolidated Text – Post Round VI ».  
(Dépôt n° 888-20111201)

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Marcoux (Vaudreuil), M. Simard (Richelieu), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

**1<sup>er</sup> décembre 2011**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la rigueur, le professionnalisme et l'excellence dont a fait preuve Renaud Lachance tout au long des sept années de son mandat de Vérificateur général du Québec et qu'elle lui souhaite autant de succès dans ses prochaines fonctions à la Commission Charbonneau.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du SIDA qui se tient aujourd'hui;

QU'elle réitère qu'il est de mise de souligner que cette maladie est toujours incurable malgré les avancées en matière de recherche et de traitements et de sensibiliser la population afin qu'elle se protège contre les infections transmises sexuellement et par le sang.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia), conjointement avec Mme Blais, ministre responsable des Aînés, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), propose :

**1<sup>er</sup> décembre 2011**

---

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le partage et l'entraide sont les valeurs communes à tous les Québécois et qu'à ce titre, elle souligne la 11<sup>e</sup> grande guignolée des médias qui se tient aujourd'hui au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant la question de la pauvreté au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives, et du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment;

1<sup>er</sup> décembre 2011

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.
- \_\_\_\_\_

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Thériault, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

\_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> décembre 2011**

---

M. Fournier, ministre de la Justice et procureur général, propose que le projet de loi n° 40, Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 40 est adopté.

---

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 2 décembre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 47, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 2 décembre 2011, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**